



Paris, le 3 juin 2013

ESTHER BENBASSA

SENATRICE DU VAL-
DE-MARNE

VICE-PRESIDENTE DE

LA COMMISSION DES

LOIS

Madame, Monsieur,

Le 4 décembre 2012, nous publions, par voie de presse et sur internet, une lettre ouverte à François Hollande, président de la République, en faveur de l'instauration du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers non communautaires aux élections locales. Cette lettre était signée par 50 personnalités: 25 députés et sénateurs et 25 intellectuels. Depuis, près de 3500 personnes se sont jointes à notre appel.

Ce droit, adopté en 2000 à l'Assemblée nationale, a été voté par le Sénat le 8 décembre 2011. Ces deux votes se sont inscrits dans le sillage d'appels lancés depuis les années 1980 par les associations. Dans de nombreuses municipalités, des dispositifs d'association des résidents étrangers à la vie locale ont été mis en place. Des vœux ont également été régulièrement adoptés, dès 2001, en faveur de ce droit, dans des conseils municipaux, généraux et régionaux. Des référendums locaux ont enfin été organisés, autorisant la participation des ressortissants étrangers.

L'idée, si elle est traditionnellement portée par la gauche, ne l'a pas été seulement par elle. A droite et au centre, des voix se sont périodiquement fait entendre pour la soutenir. Nous sommes convaincus qu'elle peut réunir, par-delà les clivages politiques traditionnels, une large majorité de citoyens et de citoyennes attachés à une extension et à un affermissement du champ de notre pratique démocratique.

TSVP →



Le 16 mai dernier, le Président Hollande s'est engagé, lors de sa conférence de presse, à présenter un texte au Parlement après les élections municipales de 2014.

Dans un esprit d'unité et parce que nous appelons de nos vœux la mise en œuvre de ce projet généreux et parfaitement conforme à l'esprit de notre tradition républicaine, nous vous proposons de venir en débattre, le **24 juin, à 16h, au Palais du Luxembourg, salle Clemenceau.**

Députés, sénateurs, eurodéputés, élus municipaux, conseillers régionaux, conseillers généraux concernés, nous nous réunirons ainsi en une sorte de "congrès". Toutes les sensibilités politiques sont évidemment les bienvenues. A l'issue de nos échanges, nous procéderons à **un vote** qui, pour **symbolique** qu'il sera, n'en revêtira pas moins une réelle solennité. Les associatifs seront les bienvenus.

Ainsi les citoyens et citoyennes sauront-ils que, ni l'exécutif ni les élus n'ont oublié cette promesse.

Si vous souhaitez participer à cet événement, et y défendre publiquement cette cause, faites-le nous savoir sans tarder. Et nous reviendrons très vite vers vous pour vous préciser le programme et les modalités de notre rencontre. Dans l'espoir d'avoir très bientôt le plaisir de vous accueillir au Sénat et avec nos cordiales salutations,

La presse nationale et régionale sera présente.

Esther BENBASSA, sénatrice du Val-de-Marne
Sergio CORONADO, député des Français établis hors de France

P.S : Inscription obligatoire : e.benbassa@senat.fr ou 01 42 34 27 42.